



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Conférence de presse :
« Le système DPD »
Berne, le 23 février 2021

Roman Künzler, responsable Transport et logistique d'Unia

Le système DPD

Mesdames et Messieurs,

DPD parle toujours et partout des chauffeuses et chauffeurs comme de « ses employé-e-s » et « ses chauffeuses et chauffeurs ». La dernière campagne de relations publiques montre un homme heureux, habillé en chauffeur DPD, discutant avec enthousiasme de son travail avec l'entraîneur de Federer, Severin Lüthi. Or, dans la réalité, pas un seul chauffeur n'est directement employé par DPD, et les conditions de travail sont absolument inacceptables. C'est le cœur du « système DPD ». Officiellement, l'employeur est un petit sous-traitant avec le plus souvent dix à quinze salarié-e-s, dont la seule tâche est d'effectuer les livraisons DPD et de payer le salaire aux chauffeuses et chauffeurs en combinaison DPD.

En tant que plus grand service de livraison privé de Suisse, DPD livre via environ 80 entreprises de transport externes qui emploient à leur tour quelque 800 chauffeuses et chauffeurs. DPD répercute systématiquement les risques et les coûts sur les sous-traitants et leurs salarié-e-s, tout en conservant le contrôle intégral sur l'ensemble des opérations. Être sous-traitant chez DPD n'est pas de l'entrepreneuriat au sens propre du terme. Il s'agit d'une intégration complète dans la structure DPD. Tout est géré par un système d'exploitation central. Nous sommes d'avis qu'avec ce modèle, DPD se procure un avantage déloyal sur le marché concurrentiel des colis, car il semble conçu pour contourner les règles. DPD rejette toujours toute responsabilité quant à d'éventuelles irrégularités. Aujourd'hui, nous montrons que ces abus sont systématiques. C'est le « système DPD ».

Compte tenu des conditions de travail décrites, nous avons affaire ici à toute une série de scandales qui n'entrent pas dans le cadre d'un communiqué de presse. C'est pourquoi nous avons rédigé un rapport de 30 pages sur le système DPD que nous mettons aujourd'hui à votre disposition.

DPD n'a que faire des abus

Nous sommes engagés dans un conflit difficile avec un groupe multinational. DPD appartient en dernier ressort à l'Etat français, ce qui rend l'affaire d'autant plus incroyable. Les abus sont évidents, les responsabilités aussi. Les chauffeuses et les chauffeurs ainsi que les

logisticien-ne-s ont rejoint Unia, ont fondé des groupes syndicaux partout et ont formé le comité national des délégués respect@DPD. Mais DPD a jusqu'ici refusé tout dialogue direct. Lorsque l'ampleur des problèmes est devenue claire, nous avons essayé il y a quelques mois d'établir le dialogue avec Tillmann Schultze, le CEO de DPD (Suisse) SA. Tout contact a été refusé. La direction a toujours prétendu respecter les lois.

Le 9 février 2021, nous avons formellement demandé à DPD d'engager des négociations dans les deux semaines suivantes. Le PDG a immédiatement annoncé qu'il ne serait plus disponible jusqu'à la fin du mois de mars. Nous lui souhaitons un bon repos pendant les vacances au ski, tandis que les chauffeuses et chauffeurs continuent à livrer ses colis tous les jours gratuitement. La direction a refusé le dialogue et menacé de porter plainte contre Unia. DPD est effectivement connu en Suisse pour réagir de façon agressive et par voie judiciaire aux critiques. C'est une violation claire des droits syndicaux en Suisse, et cela va à l'encontre de l'accord-cadre global conclu entre les syndicats et GeoPost, la société mère de DPD. L'accord-cadre stipule que les droits syndicaux doivent être respectés et que les négociations doivent être menées.

La semaine dernière, DPD ne s'est même pas montré disposé au dialogue lorsque nous lui avons communiqué qu'un secrétaire syndical Unia avait failli être renversé intentionnellement par un véhicule exploité par DPD ! Après cette escalade et de nombreuses intimidations de DPD et ses sous-traitants envers les employé-e-s, nous avons décidé de rendre l'affaire publique.

DPD sort gagnant de la crise, les chauffeuses et chauffeurs en font les frais

DPD est l'un des grands gagnants de la crise du coronavirus. Le volume des colis livrés a progressé de 35% l'année dernière. Une grande part de cette augmentation est due au travail gratuit des chauffeuses et chauffeurs. Lesquels ont fourni un service essentiel à de nombreuses personnes. Maintenant, il faut enfin que DPD et les sous-traitants témoignent du respect à ces héros de la crise. Ils et elles méritent mieux qu'une exploitation sans scrupule.

Conséquences sociales fatales

Le système DPD a de graves répercussions sociales. Selon nos calculs, les chauffeuses et chauffeurs sont privés de 6 à 12 millions de francs de salaire par an. Cela représente un manque à gagner pour les assurances sociales. En même temps, le système DPD précarise l'ensemble de la branche de la logistique. Avec ce qui est à notre avis une concurrence déloyale, DPD alimente la guerre des prix sur le marché postal et pousse à l'extrême le rêve d'une entreprise sans employé-e-s, sans risques et sans responsabilités. Sur le marché postal, DPD fait notamment concurrence à La Poste suisse dans le domaine des livraisons. Pour nous, une chose est sûre : il faut mettre un terme à la DPD-isation du marché du travail !

Les autorités doivent agir

DPD est soumis à l'obligation d'annoncer, selon la loi sur la poste, et est donc tenu de « garantir le respect des conditions de travail usuelles dans la branche » (art. 4 al. 3 let. b). En d'autres termes : DPD doit veiller à ce que ses sous-traitants respectent les lois et intervenir si des infractions sont constatées. Or, c'est le contraire qui se produit.

Ici, l'autorité de surveillance du marché postal, la PostCom, doit agir. Pour les violations de la loi sur le travail dans l'univers DPD, les inspections cantonales du travail et les responsables politiques de la Confédération et des cantons sont compétents.

Les problèmes ne datent pas d'aujourd'hui. Des mesures réglementaires doivent aussi être prises à d'autres niveaux. Il faut une responsabilité solidaire pour la branche de la logistique et des transports, une obligation d'équiper les véhicules de livraison d'un tachygraphe et une loi postale qui régleme les colis de plus de 20 kilos.

Nous continuerons à lutter pour un travail digne, cela doit aussi être possible pour les livraisons DPD, et nous appelons toutes les forces politiques et sociales à soutenir activement les chauffeuses et chauffeurs DPD et les employé-e-s de dépôt dans leur difficile combat.